

DEPARTEMENT DU NORD

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT D'AVESNES SUR HELPE

CANTON DE FOURMIES - COMMUNE DE SARS-POTERIES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 26 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre le mardi 26 mars à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de SARS-POTERIES s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Sandra BROGNET, maire.

Etaient présents : Sandra BROGNET, maire, Bernard MOLITOR, Stéphanie LAMANT, Didier CARETTE, Aurore WALEMME, adjoints, Frédéric DARCHU, Annie DUVETTE, Franck HUGOT, Angélique DUCHESNE, Valéry ANSELOT, Peggy QUINZIN BERNARD, Guillaume PIERART, Thierry LEMOINE, Ludovic COMEAU, Typhaine MAILLARD

Absents excusés :

- Monsieur Guillaume PIERART a donné procuration à Monsieur Valéry ANSELOT
- Madame Typhaine MAILLARD a donné procuration à Monsieur Didier CARETTE

Date de convocation : 18 mars 2024 - **Date d'affichage :** 18 mars 2024

Nombre de Conseillers présents : 13 **Qui ont pris part aux délibérations :** 15

Secrétaire de séance : Monsieur Franck HUGOT

OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Madame la Maire donne la parole à Monsieur Didier CARETTE pour la présentation des subventions municipales.

Monsieur CARETTE informe que les dossiers présentés, ont été vérifiés par la Commission « Vie Associative », et propose les montants ci-dessous :

Désignation	Montant proposé en €
Amicale des Anciens Combattants	350
Association Musicale Sarséenne	600
Basket club du solrézis	250
Club du bon accueil	200
Culture'zic	200
Judo club Solre le Chateau	200
Les amis du Mus Verre	250
Muscu Sarséenne	2 000
OCCE	1 400
P.P.C.S.B.F. (Ping Pong)	1 500
S'Art et Poteries	1 500
Sars en Fête	1 500 € sous réserve
Société de Crosse	200
U.S. Sars-Poteries	1 500
Union Bouliste Sarséenne	300

DCM - SARS-POTERIES - 2024 / 20

Union des kiosques	200
La Diane sarséenne	350
Art'Dance	250
Extra Chouette APE	500
Le chœur de la Marseillaise	300
Union cycliste Capelloise	400
Secours Populaire	100
APF France Handicap	100
Association Sclérose	100
Institut de recherche de cancer	100
Univers inversé	100
Association des Maires de France	305.39
CLIC	585
TOTAL	15 340.39

Madame la Maire demande aux élus de se prononcer sur ces attributions de subventions qui seront mandatées sur le compte 6574. Elle précise que les élus faisant partie des associations concernées ne peuvent pas participer au vote.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal votent à main levée, acceptent à l'unanimité cette proposition :

Monsieur Valéry ANSELOT, Monsieur Frédéric DARCHU, Madame Angélique DUCHESNE, Madame Annie DUVETTE, Madame Peggy BERNARD et Madame Aurore WALEMME ne participent pas au vote ayant un intérêt dans l'une des associations bénéficiaires. Il y a par conséquent 9 votants au niveau de ce point.

FAIT ET DELIBERÉ EN SÉANCE, LES JOURS, MOIS ET AN CI-DESSUS.

Sandra BROGNET, Maire